

*L'équipe des Services diocésains de pastorale a la mission d'annoncer l'Évangile de Jésus Christ et de proposer la foi, une force pour vivre. Cette mission se définit comme suit :*

*- RECHERCHE ET FORMATION*

- ✓ Apporter un éclairage sur des questions d'actualité.*
- ✓ Élaborer des contenus de formation, de perfectionnement, de ressourcement.*
- ✓ Aider à l'acquisition de connaissances et au développement d'attitudes et de compétences pour le service de la Mission.*

*- CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT*

- ✓ Accueillir, écouter, guider des personnes ou des groupes dans leur action.*
- ✓ Donner un avis sur des questions apportées par les évêques et leurs conseils.*

*- COMMUNICATION ET LIAISON*

- ✓ Faire circuler l'information.*
- ✓ Mettre en valeur des orientations pastorales.*
- ✓ Maintenir une solidarité avec les organisations sociales et ecclésiales.*

*- CONCERTATION ET MISE EN ŒUVRE*

- ✓ Planifier, réaliser ou participer à différents projets.*
- ✓ Favoriser une mise en commun des ressources.*
- ✓ Soutenir des projets en collaboration avec les équipes régionales et paroissiales.*